

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Yves VANHOYE

Adresse de messagerie:

Sujet:

Enquête publique champs éolien LA VOIE DES PRETRES 2

Message:

Je me permets de réagir pour apporter mon soutien à la future installation du parc éolien "LA VOIE DES PRETRES 2". Je travaille dans une société d'automatisme sur ARRAS et au sein de notre activité, nous collaborons avec les producteurs éoliens. Nous sommes actifs dans le domaine éolien. ce secteur d'activité est très prometteur. Il permet petit à petit de s'affranchir des énergies fossiles et du nucléaire. Il est également source d'emplois pour le bassin de l'Artois. Je soutiens donc activement cette future installation.

Y. VANHOYE

Responsable commercial

SAS NOREALP

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Jean Marc BRUGUET

Adresse de messagerie:

Sujet:

Parc Eolien LA VOIE DES PRETRES 2

Message:

J'apporte mon soutien à la future installation du parc éolien "LA VOIE DES PRETRES 2".

Pour réduire la part des énergies fossiles et nucléaire.

Pour développer ce secteur d'activités pour lequel je travaille en tant qu'automaticien au sein de la société NOREALP à Dainville, qui travaille activement avec les producteurs éoliens.

Pour dynamiser le territoire où j'habite.

Jean Marc BRUGUET

Baralle

SAS NOREALP

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Adresse de messagerie:

Sujet:

Avis sur voie des prêtres 2

Message:

Comme beaucoup d'études, tout est conforme à la réglementation au nom de l'écologie. Qu'elle est l'empreinte carbone pour réaliser ce parc de A à Z ?

Le "coup de marqueur" sur le paysage ne s'effacera pas de sitôt. Reculez de qq kilomètres un soir, regardez l'horizon et admirez la guirlande de Noel qui clignote toute l'année. Et ce n'est pas fini à 10 km de là vers Inchy, Lagnicourt etc... cette guirlande va s'enrichir d'une trentaine de clignotants supplémentaires. De jour c'est pas triste non plus.

Pauvres oiseaux prenez un GPS pour traverser le Pas de Calais.

Bref comme vous pouvez le remarquer je suis opposé à ce projet bis, on gomme la commune qui avait osé dire non au projet initial qui avait été refusé et on recommence comme si de rien n'était.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

roussel vincent

Adresse de messagerie:

Sujet:

Observations Voie des pretres 2

Message:

bonjour

Sauf à considérer que ce projet n'encercle plus les bourgs et la saturation visuelle des communes ce que je doute vu que les eoliennes seront toujours aussi grandes voire plus grandes.

Je vous renvoie monsieur le commissaire enquêteur au considérant n°3 de l'arrêté d'août 2014 refusant l'autorisation pour le projet n°1 de la voie des prêtres pour "atteintes au paysage notamment l'encerclement des bourgs et la saturation visuelle des communes à proximité du projet" . notamment CHERISY dont je suis habitant.

Cordialement

Vincent ROUSSEL

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Adresse de messagerie:

Sujet:

EOLIENNE ! HORS SUJET

Message:

Consultez cet article..il résume toute notre pensée :

<http://www.economiematin.fr/news-france-production-eoliennes-electricite>

"En 2017 d'après RTE, les 7 300 éoliennes installées ne représentent que 4,5% de la production électrique, mais environ 1,5 % seulement de l'énergie totale consommée en France, ce qui est négligeable, alors que la France a exporté 15 % de sa production."

Elle est où la logique ? On produit trop et on impose des moulins à vent qui ne servent à rien en emballant el tout sous un label "ECOLOGISTE" !

J'aimerais bien que ceux qui "pensent" viennent vivre chez nous et profiter ainsi, tout au long de l'année des 'joies' que procure la nuit l'illumination de ces éoliennes, sans compter le "petit bruit" émis par les pales.

L'ARTOIS est notre région, notre PAYS et c'est à son peuple Artésien de décider de son avenir énergétique et environnemental et non à certains élus, qui sous prétexte d'avoir d'être élu se comporte en petit roi, ou aux technocrates "bien pensant" de notre joyeuse administration. le peuple est dans les campagnes, non dans les villes !

Auteur:

Adresse de messagerie:

Sujet:

Partenaire

Message:

Bonjour,

je travaille depuis plusieurs années avec la société Eurowatt, cet activité (travaux en chaudronnerie) m'a permis de développer mon activité.

Je suis donc favorable à ce projet, car je peux constater au quotidien que l'éolien apporte de l'activité à des petites sociétés locales comme moi.

Je suis de plus favorable aux développement des énergies renouvelables, qui me semble indispensable pour notre avenir

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Adresse de messagerie:

Sujet:

Non au parc éolien de la voie des prêtres 2

Message:

Légalement, les parcs éoliens ne doivent pas conduire à l'encerclement des bourgs ni à la saturation visuelle, le 1er projet de la voie des prêtres a été refusé car il ne respectait pas ces prérogatives. Malgré les modifications apportées pour le second projet, le village de Chérisy va se retrouver encerclé, son paysage est déjà saturé d'éoliennes et ce projet va amplifier la saturation visuelle. Les communications cellulaires et la réception des ondes hertziennes se sont fortement dégradées sur le territoire de la commune avec l'implantation massive d'éoliennes, ce nouveau projet ne fera qu'accentuer ces problèmes.

Des études prouvent que le développement de l'éolien peut avoir des impacts négatifs en termes de santé, en effet, si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social » lequel définit aujourd'hui le concept de santé.

En tant que citoyens, la loi nous laisse peu de pouvoir quant au développement de projet éolien sur le territoire de notre commune. Pourtant notre place dans le cadre d'une concertation avec les développeurs de projet est primordiale. En ce sens, il est nécessaire de nous donner les moyens et les outils pour organiser cette concertation sous les meilleurs auspices et éviter que de tels projets puissent exister.

Bandine Doutremépuich

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Dominique Martin

Adresse de messagerie:

Sujet:

Enquête publique Voie des Prêtres n°2

Message:

Bonjour,

J'ai lu avec attention le dossier d'étude d'impact et résumé non technique pour ce projet éolien.

Je note les insuffisances relevées concernant la prise en compte de la faune dans l'étude environnementale. Mais ce qui m'interpelle le plus est la manière dont est traité l'impact paysager et l'aspect « humain ».

Le seul argument mis en avant est que l'impact du projet sur le paysage et sur l'humain est faible puisque le secteur est déjà saturé en éoliennes, donc en ajouter ne posera pas de problème. C'est un argument irrecevable... Car c'est bien là que se pose le problème de ce projet, qui se sur-ajoute aux autres projets, dont celui du Sud Arrageois. Nous allons être encerclés, sans existence de « zones de respiration »...

L'avis de la MRAE préconise de bien prendre en compte le risque de visibilité – co visibilité avec les monuments inscrits au patrimoine de l'UNESCO et les zones touristiques, dont le beffroi d'Arras. Mais qui se préoccupe de la co-visibilité avec les habitants qui vivent au pied des éoliennes, et qui vont se trouver littéralement encerclés par l'accumulation de ces nombreux projets ?

La carte figurant page 13 du dossier « Résumé non technique » illustre parfaitement ce problème d'encerclement et de saturation... Elle parle d'elle-même : Cherisy, Fontaine les Croisilles, Croisilles et Hendecourt les Cagnicourt sont particulièrement concernés.

Les phrases suivantes sont reprises du dossier

« En vue immédiate et rapprochée, le projet éolien sera perçu comme un groupe peu dense et étiré, occupant parfois une grande partie du champ de vision. Les abords des villages les plus proches présentent un risque de saturation visuelle et d'effet de surplomb...

Compte tenu du nombre important de parcs éoliens en fonctionnement, accordés ou en instruction, les effets cumulés seront forts. Ceci dit les photomontages et les calculs de la saturation visuelle ont montré que très souvent, les effets cumulés sont déjà forts en l'état des parcs éoliens accordés et construits. »

Comment peut-on accepter cela ?

C'est pourquoi nous sommes opposés aux deux projets éoliens actuellement en cours d'enquête publique : le secteur est déjà saturé.

Dominique Martin

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

MOGUET freddy

Adresse de messagerie:

Sujet:

La voie des prêtres 2

Message:

Monsieur,

Je tiens à vous faire part de mon avis sur ce projet.

En effet, je pense que notre secteur est déjà bien impliqué concernant l'implantation de toutes ces éoliennes. Je ne comprends pas le refus du premier projet de "La voie des prêtres 1" sur la commune de Chérisy pour cause d'encerclement des bourgs et de saturation visuelle, et que l'on puisse autoriser d'autres projets avec les mêmes conséquences !!!

Je ne suis pas contre les énergies propres ,bien au contraire mais pas au détriment de notre cadre

de vie.

Merci de votre attention.

Mr Moguet.

Auteur:

Sujet: Eolienne.

« Nous habitons près d'un parc éolien qui ne dérange en rien dans nos vies que se soit le bruit ou autre on ne se rend pas compte, et ça ne gêne en rien la nature et autre. Tout à fait favorable à ce projet »

Auteur:

jerome fayt

Adresse de messagerie:

Sujet:

avis voie des prêtres 2

Message:

bonjour,

j'émet un avis défavorable pour le projet éolien "la voie des prêtres 2".

en effet, celui-ci, ainsi que d'autres projets instruits en parallèle, est complètement ahurissant!

Comment peut on sacrifier une campagne, un territoire sous couvert d'un projet écologique?

je vous rassure, je suis pour l'écologie mais pas au détriment de notre campagne.

Effectivement, nous avons la malchance d'habiter un territoire où les vents sont favorables aux projets éoliens. Est ce une raison pour saturer notre campagne d'éoliennes?

la réflexion faite par les porteurs de ces projets est stupéfiante... comme le secteur est saturé, on peut le saturer d'avantage!

je pense que les habitants des communes concernées par ce projet ont déjà été plus que tolérants au vue du nombre impressionnant d'éoliennes déjà implantées!

les villages et donc Chérisy vont se retrouver totalement encerclés.

on ne peut pas sacrifier une campagne pour des enjeux écologiques et surtout financier!

je pense qu'il est primordial de savoir raison garder.

Je conseille à quiconque de venir le soir aux abords de Guémappe et Chérisy, il pourra se rendre compte du nombre complètement ahurissant d'éoliennes.

Ne massacrer pas nos campagnes s'il vous plait!

je vous remercie de m'avoir lu.

Jérôme Fayt